Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260703-06_26_093-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 01/07/2026

Date de la convocation
25/06/2026

L' an 2026, le 1 Juillet à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
25/06/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, CONNAN Anthony, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric, NOEL Valentin

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : HAYS Rachel à M. CHARLO Romain, MARTINET Solange à Mme AMIOT Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 06-26-093

Objet : CESSION D'UN CHEMIN RURAL SUITE A ENQUETE PUBLIQUE

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose :
Un particulier, propriétaire dans le secteur de Brébion et Catélo en Guégon, fait savoir qu'il souhaite acquérir un chemin rural enclavé dans sa propriété.

Par délibération en date du 31 mars 2026, le Conseil municipal a décidé la désaffection de ce chemun rural (parcelle cadastrée ZV n°85 d'une superficie de 320 m²) et lancé la procédure de cession de ce chemin, comprenant l'organisation d'une enquête publique.

L'enquête publique a eu lieu du 13 mai au 28 mai 2026 et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sans réserve.

Madame le Maire propose de céder ce terrain au demandeur.

Vu l'avis du Domaine en date du 25 novembre 2025,

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- De céder ladite parcelle à Monsieur Laurent DANET, propriétaire des parcelles riveraines et domicilié au n°5, rue du Guesclin à Guégon (56120), au prix de cent soixante euros (160,00 €) ;
- Que tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession, notamment les frais de l'enquête publique, seront intégralement à la charge de l'acquéreur ;

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260703-06_26_093-DE

- **D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte de cession à intervenir ainsi que tout document relatif à la présente décision.**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

